[BRUDED]

Tiers-Lieux : éléments de démarche et clés de réussite



► Saint-Maugan (35) ► 4 mai 2022



















Un tiers-lieu: kesako?

« Un tiers lieu est un lieu de **rencontres et de partages**, ouvert et fédérateur pour le territoire dans lequel tous **les habitants et tous les acteurs du territoire peuvent agir**, construire, travailler, s'exprimer, se détendre, apprendre... »

« En milieu rural, un tiers-lieu **est souvent hybride**, il mélange les genres pour mieux mixer les publics, répondre aux besoins et avoir des chances de se pérenniser : social et inclusif, économique et fonctionnel, entrepreneurial et innovant, technologique et collaboratif, culturel et vivant...»

Source : guide famille rurales : « comment créer un tiers lieux rural »

[Collectivités et tiers-lieux] Les différents cas de figure

I - Projets portés puis gérés par la collectivité

Projets de bibliothèques ou médiathèques dits « tiers-lieux »



Ateliers participatifs
Bouvron (44)
3 161 hab.



Zone de gratuité à la médiathèque Saint-Aubin-du-Pavail (35)
10 283 hab.

Espaces de coworking



Espace de coworking Cléguérec (56) 3 003 hab.



Coworking adossé à une médiathèque Mellé (35)
670 hab.

Des « Fab lab' », espaces jeunes avec dimension tiers lieu... Dans ce cas de figure, la collectivité est généralement propriétaire des bâtiments et c'est elle qui salarie éventuellement une personne pour animer le lieu.

II - Projets impulsés par la collectivité, puis la gestion est confiée à une autre structure



Saint-Sulpice-la-Forêt (35), 1 400 hab.

- Historique : dernier commerce de de la commune liquidé en 2015.
- ➤ Rôle de la commune : acquisition foncière (2011) + rénovation (2015), appel à projets de mise à disposition du lieu + subvention
- Le projet : bar-épicerie-restaurant, statut associatif, qui propose ou accueille régulièrement des animations culturelles et associatives.
- Financements: Rennes Métropole (9K), CD 35 (15K), CAF 35
- ➤ Gouvernance : association, 4 salariés + collégiale de 30 personnes



Zanvallay (22), 742 hab. Projet de tiers-lieu à dimension agricole

- Terres agricoles de maîtrise foncière communale / volonté politique d'installer un maraicher pour appro cantine et autres activités potentielles
- Accompagnement par des structures spécialisées
- Appel à candidature pour trouver des porteurs de projets



Le Juch (29), 700 hab.

- Fermeture du dernier bar et opportunité immobilière
- Travail avec le TAG 29.
- Enquête pour connaître les besoins
- Un Appel à candidature pour identifier des porteurs de projets



III - Projets soutenus par la collectivité mais à l'initiative de porteurs de projets

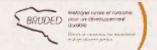
Une collectivité peut également être sollicitée par un/des porteurs de projets qui souhaitent développer un tiers-lieu et sont à la recherche d'un territoire.

Projets de commerces :

- Café des possibles à Guipel : bar, épicerie, animation culturelle
- Terra Phoenix : épicerie associative à Hédé Bazouges
- Le régal d'Epissure à Arzano

Projets agricoles avec dimension d'animation du territoire

- Projet d'Evran : aide à l'installation (mise en lien avec propriétaire foncier), soutien à l'installation en habitat léger (STECAL)...
- Projets avec dimension économique/sociale
- Tiers Lieu chez Yvonne à Moncontour : coworking, services et animations pour les aînés
- Recyclerie Adimplij à Plouguerneau (29)



III - Projets soutenus par la collectivité mais à l'initiative de porteurs de projets

Différents types de soutien :

- **Financier :** subventions, prises de parts au sein d'une structure coopérative type SCIC...
- **Immobilier**: mise à disposition de locaux, loyers attractifs
- **Moyens humains:** mutualisation d'un poste d'animation, aides ponctuelles des agents communaux...
- **Noutien moral:** afficher le soutien au projet devant des partenaires potentiels (EPCI, Banques, financeurs...)
- **Matériel :** don de matériel, prêt, aide à l'achat...
- **Animation** (financement de poste ou actions d'animation)
- Aide à la communication : dans les bulletins municipaux, auprès des habitants...

[BRUDED]
24 Retours
d'expériences



[Collectivités et tiers-lieux] Quelques étapes / facteurs de réussite

Penser le projet

- ldentifier le besoin et les envies de la population locale : enquêtes, ateliers...
- Définir les objectifs du projet et les valeurs partagées (convivialité, solidarité, responsabilité...): par les élus, les habitants...

A Brécé (35): recrutement d'un stagiaire ESS (économie sociale et solidaire): consultation de la population, des élus, visites de projets extérieurs pour affiner un projet, lancement d'un appel à projet.





Construire le projet

- Penser le projet en synergie avec les autres acteurs et activités de la commune/du territoire (CCAS, bibliothèque, bar, associations...)
- Imaginer une diversité d'usages et d'activités, notamment en milieu rural ; penser à l'accès internet
- > Réfléchir à la gouvernance du lieu : gestion / animation / mobilisation des habitants
- Réfléchir sur la capacité de faire évoluer le modèle / adaptabilité
- Intégrer la notion de modèle économique très tôt, notamment en cas de création d'emplois : loyers, salaires, investissements / ventes, subventions, rentabilité
 - **Point d'attention :** penser à la manière de faire venir, d'impliquer et de générer de l'interconnaissance entre les plus jeunes et les plus anciens, entre les 'natifs' de la commune et les plus récemment arrivés.



Tester le projet

- Trouver des solutions provisoires / transitoires dans un lieu existant avant d'engager des investissements lourds ?
- Tester, expérimenter des fonctionnements, des activités...

A Pancé (35): location par la municipalité d'un ancien restaurant pour favoriser le lancement du CAP (café associatif de Pancé) avant d'engager la construction d'un bâtiment neuf en cœur de bourg, accolé à la nouvelle boulangerie sur la place du centrebourg.



Faire vivre le projet

- Favoriser l'appropriation du lieu : un lieu convivial, ouvert à tous; où l'on se sent bien
- Organiser les conditions du bouillonnement d'idées et de l'implication des habitants (pas juste « consommateur de services »)
- Définir/adapter la gouvernance
- Penser à la manière d'accueillir-ouvrir-fermer le lieu, sans créer une dépense supplémentaire
- ▶ Point d'attention: trouver l'équilibre entre des activités à fort apport social et culturel mais qui prennent beaucoup de temps et génèrent peu de rentrées financières, et des activités plus rentables mais qui génèrent moins de dynamique sociale et culturelle.





Je recherche un retour d'expérience



Receivez nos Brèves mensuelles

Retrouvez les expériences des 260 collectivités adhérentes au réseau BRUDED sur :

www.bruded.fr















